

MANUELS SCOLAIRES

Lycée professionnel -Rentrée 2016-2017

Dès la rentrée, les professeurs vous fourniront une liste de manuels scolaires à acheter. Ces manuels sont dits « consommables », c'est à dire que les élèves écrivent dessus. La région Hauts De France cette année a décidé d'attribuer à chaque élève une carte Génération créditée de 100 euros pour les élèves de seconde, et de 55 euros pour les élèves de première et terminale. Cette aide vous permettra d'acheter vos « consommables », par exemple à la maison de la presse. Pour les manuels classiques, ils seront à disposition pour les cours concernés dans une armoire dans la classe.

Pour obtenir la carte Génération, vous devez inscrire votre enfant à partir du 28 juin sur le site internet régional Génération Hauts-de-France.

Pourquoi mon enfant n'a pas reçu sa carte Génération ?

Les erreurs les plus communes :

- Vous devez renseigner le nom, prénom et la date de naissance de l'élève, pas celle de son père ou de sa mère sinon ça ne fonctionne pas.
- Vous devez renseigner le lycée Camille Desmoulins - Le Cateau-Cambrésis, là où votre enfant est inscrit et pas un autre lycée sinon ça ne fonctionnera pas non plus.

MANUELS SCOLAIRES

Lycée professionnel -Rentrée 2016-2017

Dès la rentrée, les professeurs vous fourniront une liste de manuels scolaires à acheter. Ces manuels sont dits « consommables », c'est à dire que les élèves écrivent dessus. La région Hauts De France cette année a décidé d'attribuer à chaque élève une carte Génération créditée de 100 euros pour les élèves de seconde, et de 55 euros pour les élèves de première et terminale. Cette aide vous permettra d'acheter vos « consommables », par exemple à la maison de la presse. Pour les manuels classiques, ils seront à disposition pour les cours concernés dans une armoire dans la classe.

Pour obtenir la carte Génération, vous devez inscrire votre enfant à partir du 28 juin sur le site internet régional Génération Hauts-de-France.

Pourquoi mon enfant n'a pas reçu sa carte Génération ?

Les erreurs les plus communes :

- Vous devez renseigner le nom, prénom et la date de naissance de l'élève, pas celle de son père ou de sa mère sinon ça ne fonctionne pas.
- Vous devez renseigner le lycée Camille Desmoulins - Le Cateau-Cambrésis, là où votre enfant est inscrit et pas un autre lycée sinon ça ne fonctionnera pas non plus.